

REPUBLIQUE FRANÇAISE



**RECENSEMENT MILITAIRE des jeunes nés en 2007**

Vous allez avoir, ou, vous venez d'avoir 16 ans et vous devez vous faire recenser à la mairie de votre domicile.

Cette inscription doit se faire dans les **3 mois suivant votre date anniversaire.**

Merci de vous présenter en mairie muni de votre carte d'identité et du livret de famille de vos parents

**Si vous ne pouvez le faire vous-même, un de vos parents peut le faire à votre place.**